

## Négociation des Régimes complémentaires Retraite AGIRC ARRCO ! **Attention Danger !**

Une négociation s'ouvre sur les dispositifs et le règlement concernant le nouveau régime unifié qui va se substituer aux régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco.

**Du Jamais-vu : les règles de fonctionnement et de gestion du régime unifié prévoient de moduler la « valeur de service du point ». Les cotisations sont définies, mais pas les pensions des futurs et actuels retraités !**

En somme nous allons cotiser sans au final connaître la valeur de nos pensions futures.

Au 1er janvier 2019, le régime de retraite complémentaire, fruit de la fusion de l'Agirc (pour les cadres) et de l'Arcco (pour tous les salariés), acté par l'accord du 30 octobre 2015 que nous avons vivement combattu, entrera en vigueur.

Il sera doté d'un système qui lui donnera toute latitude pour moduler le niveau des pensions.

**Ce dispositif concerne aussi bien les futurs comme les actuels retraités.**

Nous ne nous y trompons pas, sous couvert d'adopter un système qui vise à « l'équilibre » par des ajustements conjoncturels, il ne s'agit en réalité que **d'initier une baisse générale du montant des retraites**, une décision qui répond surtout aux injonctions du Medef.

Concrètement ces nouvelles mesures conduiraient à **une baisse du niveau de pension de 9 % en quinze ans**. Et selon les calculs, la potion risque d'être amère également pour les futurs retraités : pour 100 euros cotisés par an, on passerait de 7,25 euros de pension en 2018 à 5,77 euros en 2033, sans même tenir compte du montant de l'inflation !

Après la hausse de la CSG pour les retraités et avant la réforme annoncée des retraites pour 2018 il apparait clairement que ce gouvernement a décidé de mettre à mal tout notre système de retraite. Il fait le choix de faire peser les sacrifices sur les pensions des retraités (et sur l'ensemble des salariés, futurs retraités, précaires et privés d'emplois) pendant que les scandales liés aux évasions fiscales ne recueillent pas le même volontarisme et la même abnégation de la part d'un président des riches qui nous prépare à des lendemains difficiles.

**Les réponses existent pour combattre l'injustice sociale.**

**Le 16 novembre, mobilisons-nous et controns ces mesures dans la RUE !**

**Le 16 novembre, en Grève et aux Manifestations !**



**Rejoignez la CGT Pôle emploi Bretagne**

[Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr](mailto:Syndicat.CGT-Bretagne@pole-emploi.fr)

📍 8 rue du 7<sup>ème</sup> régiment d'artillerie 35000 Rennes

☎ 02 99 30 41 25 📞 06 86 96 18 13



Retrouvez toute l'actualité de Pôle emploi et de la CGT :  
[www.facebook.com/CGT.Pole.Emploi.Bretagne/](http://www.facebook.com/CGT.Pole.Emploi.Bretagne/) / ...déjà +1250 abonnés !